



ACTIVITÉS ŒETN

DANS LES DOMAINES TERRE NOUVELLE ET DE LA MIGRATION





SOMMAIRE

Préface	02
---------	----

IMPRESSUM

Manuel ŒTN – Activités dans les domaines
Terre nouvelle et de la migration

© 2014 Secteur ŒTN-Migration,
Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
Altenbergstrasse 66
Case postale 511
3000 Berne 25

www.refbejuso.ch/oeme und www.refbejuso.ch/fami

Mise en page: id-k Kommunikationsdesign, Bern
Impression: Druckerei Läderach AG, Bern

Traduction – adaptation de la version française: Service
de traduction des Eglise réformées Berne-Jura-Soleure

01

ŒTN

Le secteur ŒTN dans la paroisse	04
Que signifie ŒTN	06
Pourquoi ŒTN	07
Idées pour développer des activités ŒTN dans votre paroisse	08
Une tâche à accomplir – quatre œuvres pour le faire	10
Pain pour le prochain	12
EPER: l'œuvre d'entraide	13
Mission 21: l'œuvre missionnaire	14
DM-échange et mission (DM): l'œuvre missionnaire de la Suisse romande	15

MIGRATION

Création d'un service Migration au sein de la paroisse	16
Que signifie «migrations»?	18
Pourquoi s'engager en paroisse auprès des migrants?	19
Questions de migration: suggestions pour votre paroisse	20
Eglises de migrants	22
Dialogue interreligieux	23
En marge de la société	24

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La solidarité et l'argent	27
Fondements juridiques	27
<i>Constitution de l'Eglise nationale réformée évangélique du canton de Berne</i>	27
<i>Règlement ecclésiastique de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura</i>	27
Comment gérer les dons, legs et collectes?	31
<i>Analysez la situation actuelle</i>	31
<i>Recommandations générales</i>	31
<i>Collectes</i>	32
<i>Contributions à des projets internationaux</i>	32
<i>Contributions à des projets en Suisse</i>	34
Partenariats paroissiaux: maintenir le feu sacré pour Terre Nouvelle	35
Activité dans les arrondissements et régions	36
L'Eglise universelle commence à votre porte	
Le secteur CÆTN-Migration: nous sommes là pour vous!	37
Le service CÆTN	37
Terre Nouvelle: activités CÆTN dans les Eglises de la Suisse romande	38
Le service Migration	38
Service Migration du Synode de l'arrondissement du Jura	39
Le jargon CÆTN-Migration	40

MANUEL ŒTN-MIGRATION

A nos lectrices et lecteurs,

Vous avez dans les mains le manuel ŒTN-Migration qui vous est tout spécialement destiné, vous qui travaillez sur ces thèmes en paroisse. L'activité dans le domaine Terre nouvelle et de la migration peut soulever de nombreuses questions ...

COMMENT ORGANISER UNE CÉLÉBRATION ENTRE NOTRE PAROISSE ET LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DES MIGRANTES ET MIGRANTS D'ÉTHIOPIE?

MA PAROISSE DOIT-ELLE SOUTENIR LE PROJET DE JEUNESSE DE L'EPER OU LA STRUCTURE INDÉPENDANTE D'ACCUEIL DE JOUR EN COLOMBIE?

POURQUOI FAIRE UN DON EN FAVEUR DES ORGANISATIONS ECCLÉSIALES D'ENTRAIDE?

PUIS-JE VISITER AVEC MA CLASSE DE CATÉCHISME UN TEMPLE HINDOUISTE?

Nous abordons toutes ces questions avec vous qui vous engagez au sein de votre paroisse sur les questions relatives à l'œcuménisme, la mission, la coopération au développement (abrégié en ŒTN) ou sur des thèmes liés à la migration. Ce manuel a pour but de vous aider à clarifier les notions et les champs thématiques spécifiques et à vous fournir suggestions et idées sur la manière d'aborder ces sujets dans votre paroisse.

L'ÉGLISE EST SOLIDAIRE

«L'Église n'est réellement Église que quand elle existe pour ceux qui n'en font pas partie.»

(Dietrich Bonhoeffer)

La solidarité témoignée envers l'autre est la manière dont nous pouvons répondre à l'amour que Dieu a pour nous. Ce manuel souhaite vous inciter à faire de la solidarité une réalité vécue dans votre paroisse et au sein de la société.

Dans l'Ancien testament, la solidarité avec les plus démunis et les étrangers revient fréquemment: «car c'est le Seigneur votre Dieu qui est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et redoutable, l'impartial et l'incorruptible, qui rend justice à l'orphelin et à la veuve, et qui aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau. Vous aimerez l'émigré, car au pays d'Égypte vous étiez des émigrés.» (Dt 10,17–19)

Dans la Bible, l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont intimement liés (Mt 22,34–40, Lc 10,25–29) et, dans le Nouveau testament, Jésus Christ s'identifie sans ambiguïté avec ceux qui souffrent: «Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger [...], j'étais un étranger et vous m'avez recueilli.» (Mt 25,35)

L'ÉGLISE EST PRÉSENTE

Face à un passé où tant les Églises que les États ont commis des abus de pouvoir, l'impératif missionnaire de Matthieu comme on a l'habitude de le désigner (Mt 28,16–20) peut résonner comme une relique effrayante de la période coloniale. De cette injonction, l'Église tire sa force à se dépasser elle-même et à voir dans son prochain non pas celui ou celle qui est étranger mais son vis-à-vis et son partenaire ou sa partenaire en Dieu.

L'Église se trouve elle-même lorsqu'elle s'ouvre sur le monde, s'engage pour la justice universelle, défend les droits humains des migrantes et migrants et cherche le dialogue avec les autres communautés religieuses.

Sous le signe de la renonciation à toute forme de violence et dans un environnement sécularisé, multiculturel et plurireligieux, l'Église – c'est-à-dire chacune et chacun d'entre nous – est appelée à manifester sa présence.

Règlement ecclésiastique Art. 160 Témoignage public

Par sa vie, sa parole, son activité et ses services spécifiques, l'Église travaille pour la paix au niveau local et à l'échelon universel; elle s'engage en faveur de la vie, de la dignité, de la liberté et du droit des humains et pour la sauvegarde de la Création. Elle a pour vocation de donner un témoignage public dans ce sens.

LE SECTEUR CËTN

DANS LA PAROISSE

EN TANT QUE RESPONSABLE D'ËTN (MISSION/TERRA NOUVELLE), VOUS ÊTES EN QUELQUE SORTE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE VOTRE PAROISSE. VOUS ORGANISEZ DES RÉCOLTES DE DONS, VOUS DONNEZ DES INFORMATIONS SUR LES BESOINS DES ŒUVRES D'ENTRAIDE ECCLÉSIALES ET VOUS PERMETTEZ DES RENCONTRES AVEC L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

ORGANISER DES MANIFESTATIONS ET SOUTENIR DES PROJETS:

vous encouragez l'esprit de solidarité au sein de votre paroisse:

en soutenant à long terme un projet (voir cahier des projets de Pain pour le prochain, EPER, Mission 21 et DM-échange et mission ou consulter le secteur CËTN-Migration);

par des actions de solidarité telles que soupes de carême, ventes de bienfaisance, fête des réfugiés, fabrication de bougies, ou encore courses sponsorisées. D'autres idées vous sont proposées à la page 8 sous «Idées pour les activités CËTN»;

par des collectes en faveur de personnes défavorisées dans les pays du Sud.

PERMETTRE DES RENCONTRES:

vous êtes la porte par laquelle le monde pénètre dans votre paroisse:

en organisant des rencontres avec des personnes d'Eglises, de confessions, de cultures et de religions différentes;

en invitant des personnes d'autres pays et continents (par l'entremise de Mission 21, l'EPER ou du secteur CËTN-Migration);

en collaborant avec d'autres groupes engagés hors de la paroisse;

en entretenant les relations œcuméniques dans votre région.

RECUEILLIR ET TRANSMETTRE DES INFORMATIONS:

vous donnez des informations sur l'Eglise universelle et sur des projets et besoins des œuvres d'entraide réformées EPER, Pain pour le prochain, Mission 21 et DM-échange et mission:

en fournissant des renseignements sur la campagne en cours et l'évolution des œuvres d'entraide à l'occasion des cultes et des réunions du conseil de paroisse;

en organisant avec le conseil de paroisse des manifestations sur les thèmes de la campagne;

en participant en tant que groupe de la paroisse à la journée des paroisses de l'EPER, à la fête de la mission à Bâle ou à la journée d'automne d'ËTN;

en organisant une vente de bienfaisance en faveur d'un projet ou d'une manifestation en lien avec le thème de la campagne de PPP ou de la collecte d'automne de l'EPER.

COLLABORATION:

les responsables d'ËTN ne doivent pas agir seuls.

Collaborez:

avec le corps pastoral et d'autres collaboratrices et collaborateurs de votre paroisse;

avec des personnes de différentes professions dans le cadre d'un groupe CËTN: ce genre de groupe de travail peut être créé pour une campagne concrète. Peut-être trouverez-vous dans votre paroisse un sujet que vous pourrez aborder dans un projet concret (par exemple la situation des paysans de montagne);

avec un groupe de travail thématique, avec le secteur Migration, avec le groupe de jeunesse ou le magasin du monde Claro. Toutes les personnes impliquées pourront ainsi faire valoir leurs connaissances et expériences spécifiques;

avec le secteur CËTN-Migration. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller, et pouvons vous proposer des formations continues.

Que signifie «CETN»

CETN est l'abréviation d'Œcuménisme – Terre nouvelle et désigne trois domaines d'activité: l'œcuménisme, la mission et la coopération au développement. Dans les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, le service CETN est rattaché au secteur CETN-Migration.

Œcuménisme vient du mot grec «Oikumene» qui signifie «le monde entier habité». L'œcuménisme religieux porte sur le dialogue et l'entretien de relations entre les religions. L'objectif est d'encourager la collaboration et l'échange entre différentes confessions et Eglises. Aujourd'hui,

le terme est aussi utilisé dans un sens supraconfessionnel, donc élargi à d'autres religions.

Mission signifie consacrer du temps et de l'énergie à l'engagement chrétien, à la justice et à l'amour du prochain dans une démarche fondée sur la foi et la conviction. Le mot mission est tiré du latin «missio» qui veut dire «envoi» ou «mandat». La tâche missionnaire de notre Eglise repose sur la conviction que Dieu est porteur de vie et de salut pour tous les êtres humains et l'ensemble de la création. Mission signifie donc: vivre l'Evangile de Jésus-Christ en paroles et en actes en tant qu'individu, en tant que paroisse et en tant qu'Eglise partie de l'Eglise universelle.

La mission est un échange aux niveaux spirituel, personnel et matériel.

La coopération au développement menée par notre Eglise part de la conviction que le message de l'Evangile se manifeste dans la collaboration de tous les humains à l'édification d'une terre nouvelle. Il s'agit de s'engager, par des projets concrets, dans la défense de conditions de vie dignes et dans la promotion de la justice, de la paix et de la sauvegarde des ressources vitales. Une attention particulière est accordée aux personnes menacées par la pauvreté et l'exclusion.

Pourquoi ÆTN?

PARCE QUE L'ÉGLISE VIT EN LIEN AVEC LE MONDE!

L'Église agit au niveau local et au niveau mondial. Il n'y a pas de contradiction à cela. L'échange avec des personnes de différentes confessions partout dans le monde est une source d'inspiration sur la façon de construire et développer la vie de l'Église chez nous. Parallèlement, des Églises dans d'autres pays sont intéressées à connaître nos expériences, par exemple dans des domaines comme la consécration des pasteurs (qui ne va pas de soi dans le christianisme mondial), les femmes occupant des fonctions dirigeantes dans l'Église, ou encore le fonctionnement d'une direction ecclésiale démocratique.

Règlement ecclésiastique, art. 82,2 Œcuménisme

Elle se sent unie à la chrétienté universelle, elle prend part à ses expériences, ses souffrances et ses espérances, elle soutient le travail missionnaire et les œuvres d'entraide entre Églises et elle saisit les occasions de rencontre œcuménique.

PARCE QUE NOUS INFLUONS SUR LE RÔLE JOUÉ PAR LA RELIGION DANS LE MONDE!

De nombreux conflits, mais aussi de nombreuses initiatives pour la paix témoignent de l'importance du rôle de la religion dans la société et dans la coopération au développement. La religion peut être instrumentalisée pour attiser des conflits existants, ou au contraire être une force aidant à surmonter des conflits et à poursuivre de nouveaux objectifs communs. Par leur engagement en divers endroits de la planète, les paroisses, les Églises nationales, la Fédération des Églises protestantes de Suisse et les œuvres d'entraide (EPER, PPP, Mission 21, DM-échange et mission), en collaboration avec des Églises et organisations partenaires dans le monde entier, contribuent à surmonter la pauvreté et les conflits. La religion apparaît ainsi comme une force positive, capable de transformer.

PARCE QUE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST UNE QUESTION DE SURVIE!

Cela fait longtemps que la coopération au développement n'est plus une «aide» des pays du Nord en faveur du Sud. Le réchauffement climatique, la répartition des ressources non renouvelables ou encore l'utilisation durable de l'énergie sont des sujets qui nous concernent tous. Par conséquent, le développement durable transforme de façon tout aussi fondamentale les puissances économiques

et politiques (pays donateurs traditionnels) que les pays à l'économie fragile moins influents (pays bénéficiaires traditionnels). Les Églises réformées et leurs œuvres d'entraide soutiennent des alternatives économiques, comme les projets du commerce équitable ou ceux d'Oikocredit (organisme pionnier dans l'investissement éthique). C'est ainsi que Pain pour le prochain (PPP) exerce son influence dans le débat politique sur le climat et le développement, sur l'organisation équitable des flux financiers internationaux et sur le respect des droits humains sur les lieux de travail dans le monde entier. Les œuvres d'entraide de l'Église s'engagent toujours en faveur d'une résolution pacifique des conflits, du désarmement et d'une paix durable. Elles s'opposent ainsi à la politique d'hégémonie aux effets dévastateurs.

PARCE QUE LES FAUX PRÉTEXTES ONT LA COTE!

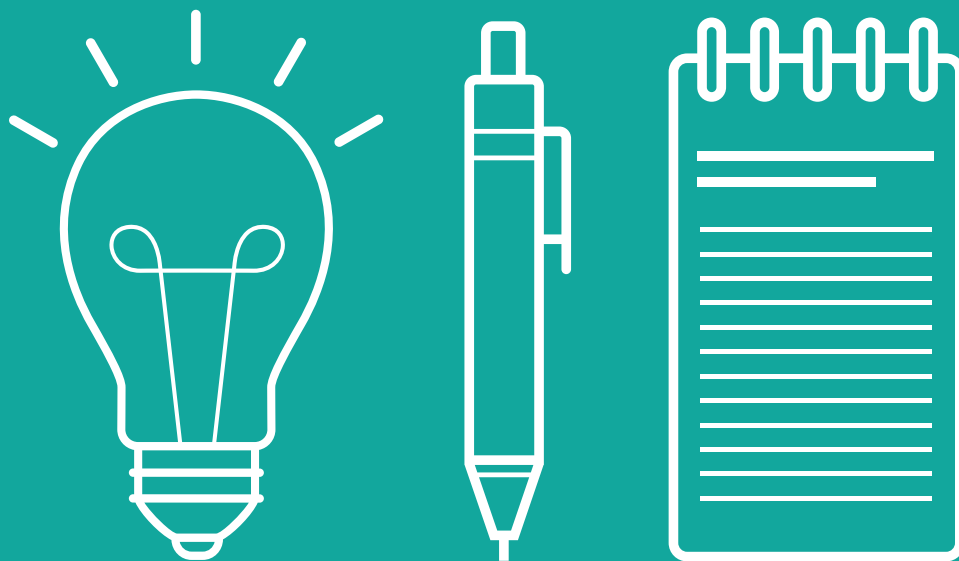
Les critiques à l'encontre de la coopération au développement sont aussi vieilles que cette dernière. Souvent il ne s'agit que de faux prétextes pour éviter de devoir partager. Il importe de souligner que:

au niveau global, les œuvres d'entraide engagées dans la coopération au développement fournissent une importante contribution à la construction de relations économiques et politiques plus équitables;

sur le terrain, les projets gérés avec professionnalisme des œuvres d'entraide ecclésiales apportent des améliorations qu'il n'est plus besoin de démontrer dans des domaines aussi divers que la santé, la formation, l'accès à la terre, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau ainsi que dans les projets visant à renforcer la participation démocratique ou les droits des femmes et de groupes de populations défavorisées.

Règlement ecclésiastique, art. 157 Coopération au développement et mission

*1 L'Église participe à la coopération au développement en s'engageant en faveur de conditions de vie compatibles avec la dignité humaine et dans le sens d'un partage juste et libérateur avec les défavorisés, particulièrement en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique.
2 Elle participe aux efforts déployés pour venir à bout du racisme, mais aussi de l'oppression économique, politique et culturelle.*



Chaque paroisse peut agir dans le domaine d'ÆTN.
Vous trouverez ici un choix d'idées.

Idées pour développer des activités ÆTN dans votre paroisse

PERSONNES INVITÉES

Mission 21, l'EPER ou le secteur ÆTN-Migration mettent à votre disposition:

des personnes et des spécialistes que vous pouvez inviter à participer à des conférences, des rencontres ou des échanges sur un sujet d'actualité. Par exemple à l'occasion d'une matinée féminine, d'un après-midi pour seniors, d'une soirée ou de vacances organisées par la paroisse, d'un cours de catéchèse, de groupes de discussion, de lecture biblique ou d'animation jeunesse, ou encore d'un dimanche de l'Eglise. Les membres de la paroisse pourront ainsi découvrir de manière vivante des sujets d'actualité de l'Eglise universelle à travers le dialogue personnel et des photographies ou des films;

des personnes des Eglises membres du Conseil œcuménique des Eglises qui étudient à Bossey.

Vous pouvez aussi associer à vos activités une Eglise de migrants locale ou de la région.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS

Intégrez des collectes et des campagnes des œuvres d'entraide dans des cultes et des manifestations (par exemple la campagne PPP, la collecte de l'EPER, le Dimanche des réfugiés ou des missions, ou encore la journée des droits humains).

Privilégiez les produits régionaux de saison et ceux issus du commerce équitable. Vous pouvez par exemple proposer un petit-déjeuner, un apéritif ou un repas de midi «commerce équitable».

Soutenez des projets de nos œuvres d'entraide EPER, Pain pour le prochain, Mission 21, DM-échange et mission. Par exemple en organisant une vente de bienfaisance en faveur d'un projet de Mission 21, ou des visites de ces œuvres en tant que groupe de la paroisse.

Associez-vous à des groupes, des institutions et associations intéressés de votre région pour mener des actions

et des projets œcuméniques: vente missionnaire, fête d'action de grâce, marché, fête multiculturelle, rencontres interculturelles, soupe œcuménique, prière ou célébration interreligieuse (pour les campagnes de Pain pour le prochain/Action de carême).

Un thème d'ÆTN vous tient-il particulièrement à cœur? Et connaissez-vous quelqu'un de votre entourage qui pourrait être invité à en parler? S'il s'agit par exemple des conditions de vie de paysans pauvres de pays du Sud, vous pourriez inviter un paysan de votre région avec un hôte de l'Eglise universelle, et faire ainsi le lien entre ici et là-bas.

Cherchez des partenaires possibles pour des coopérations: bibliothèque communale, société de musique, école, associations, personnalités locales ou Eglises de migrants. Il est souvent plus facile de trouver des volontaires pour des actions d'une durée limitée que pour un engagement dans la durée.

BUDGET, DONNS, COLLECTES

Pour que les sujets et projets ÆTN puissent résister à la réalité quotidienne de l'Eglise, posez-vous les questions suivantes:

Les œuvres réformées sont-elles prises en considération dans le budget de votre paroisse?

Comment s'organise une collecte et comment pouvez-vous contribuer à son élaboration?

Quels projets choisissez-vous dans le cahier des projets des quatre œuvres d'entraide?

PROMOTION

Vous pouvez faire connaître les manifestations et projets par:

une annonce dans la Vie protestante ainsi que sur le site internet et le bulletin de votre paroisse;

l'envoi de l'«Agenda» pendant les campagnes de Pain pour le prochain/Action de carême avant Pâques (si possible à tous les ménages, par exemple comme encart dans la Vie protestante);

la pose d'affiches dans la maison de paroisse, dans l'Eglise ou sur des places publiques de la commune. Suivant les circonstances, il peut valoir la peine d'acheter des supports stables pouvant être placés à l'extérieur;

la réalisation et la distribution de flyers;

de la publicité électronique sur www.refbejuso.ch (le secteur ÆTN-Migration se fera un plaisir de vous conseiller);

des articles et des comptes rendus, par exemple sur le carême, le dimanche des réfugiés, des projets de la paroisse ou l'aide en cas d'urgence, ou par des comptes rendus de manifestations sur le site de la paroisse ou dans le bulletin paroissial;

et en invitant la presse locale à vos manifestations.

UTILISER LES OFFRES DU SECTEUR ÆTN-MIGRATION

Assistez aux manifestations organisées par le secteur et donnez-en un compte rendu dans le bulletin paroissial.

Participez à des formations continues et faites profiter le conseil de paroisse et la communauté paroissiale de ces connaissances acquises.

Faites part au secteur ÆTN-Migration de vos souhaits en matière de formation continue et d'information du secteur.

☐ VOS REMARQUES

Une tâche à accomplir **4 œuvres pour le faire**

LES ŒUVRES LIÉES AUX ÉGLISES NATIONALES RÉFORMÉES, À SAVOIR PAIN POUR LE PROCHAIN (PPP), L'ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE (EPER), MISSION 21 – ŒUVRE MISSIONNAIRE ÉVANGÉLIQUE DE BÂLE ET LE DÉPARTEMENT MISSIONNAIRE-ÉCHANGE ET MISSION (DM) MÈNENT À BIEN DES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ET SONT EN RELATION AVEC LES ORGANISATIONS PARTENAIRES ET LES ÉGLISES EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER. ELLES LE FONT SOUS MANDAT DE LA FÉDÉRATION DES ÉGLISES PROTESTANTES DE SUISSE (FEPS). LES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DES QUATRE ŒUVRES SOUTIENNENT LES PAROISSES DANS LEUR ENGAGEMENT POUR LA JUSTICE, LA PAIX ET LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION. ILS PROPOSENT DES RENCONTRES AVEC LES HÔTES QUI VIENNENT DES PAYS PARTENAIRES AINSI QUE DES INFORMATIONS SUR LES PROGRAMMES ET LES ÉVÉNEMENTS LIÉS À LEUR TRAVAIL EN PAROISSE.



Les quatre œuvres se complètent selon leurs spécificités.



BROT FÜR ALLE
PAIN POUR LE PROCHAIN
PANE PER TUTTI

Pain pour le prochain (PPP),

l'organisation de politique de développement et l'instrument de campagne du protestantisme suisse

EPER 

EPER,

l'œuvre d'entraide et l'instrument d'aide d'urgence des Eglises protestantes de Suisse



mission 21
evangelisches missionswerk basel

Mission 21, Œuvre missionnaire évangélique de Bâle,

l'œuvre missionnaire internationale à Bâle



ÉCHANGE ET MISSION

Département missionnaire-échange et mission (DM),

le Département pour l'échange et la mission des Eglises romandes en Suisse

Pain pour le prochain: une organisation de politique de développement

Pain pour le prochain (PPP) sensibilise l'opinion publique en Suisse pour les questions de politique de développement. La campagne de collecte menée chaque année est destinée aux près de 350 projets conduits par les organisations partenaires et par les œuvres soutenues par les Eglises nationales réformées.

COLLECTES

La campagne œcuménique de Carême dure chaque année durant six semaines avant Pâques, elle est un des temps forts dans le calendrier de PPP. Elle est menée conjointement avec les œuvres Action de Carême (catholique-romaine) et Etre ensemble (catholique chrétienne). La campagne nomme les causes premières de la répartition inéquitable des richesses dans le monde et montre des voies possibles pour y remédier.

PRESTATIONS

PPP offre:

du matériel pour mener la campagne œcuménique dans votre paroisse (idées pour les célébrations, catéchèse, travail avec la jeunesse: matériel pour les demandes de dons, pour les soupes de Carême).

des textes et des images pour les journaux d'Eglise, des dépliants pour des manifestations et des sites Internet.

la possibilité d'inviter une personne liée à un des projets choisis pour faire une présentation en paroisse.

des conseils aux paroisses au moment du choix de leur projet (renseignements sur les projets) et lors de la planification des manifestations en lien avec la politique de développement.

le magazine de politique de développement «Une seule Terre».

PPP est soutenu par:

Le Service ŒTN, les manifestations annuelles pour lancer la campagne œcuménique. Les manifestations ont lieu en fin de chaque année à Berne ainsi qu'en janvier dans les différentes régions. Lors des discussions, des questions ouvertes sur les réalisations dans les domaines de

la catéchèse et des célébrations liturgiques sont traitées. Vous y êtes cordialement invitées et invités.

TÂCHES

Politique de développement

PPP formule des revendications relevant de la politique de développement et, en particulier, en faveur des personnes confrontées à la pauvreté. Leurs droits devraient être renforcés et elles doivent avoir accès aux ressources de première nécessité. Des accents thématiques sont apportés autour du droit à la nourriture, du développement écologique et des relations internationales financières et commerciales équitables.

Formation et sensibilisation

Par le biais de la campagne œcuménique, PPP sensibilise le grand public aux objectifs de la coopération au développement des Eglises. PPP plaide pour une vie humaine fondée sur la solidarité et l'équité. La spiritualité et les activités culturelles y jouent un rôle central.

Appels de fonds

PPP collecte de l'argent pour les projets liés au développement de douze œuvres partenaires (parmi lesquelles l'EPER et Mission 21 et DM)

Assurance de la qualité

PPP contrôle et accompagne les projets des organisations partenaires, afin que les fonds levés soient utilisés avec efficacité.

ORGANISATION

PPP a été créé en 1961 sous la forme d'une campagne de don intitulée «Pain pour les frères». Depuis 1969, PPP mène chaque année la campagne œcuménique en collaboration avec l'œuvre catholique Action de Carême.

VISION

Pain pour le prochain s'engage à ce que tous les êtres humains puissent accéder à des conditions de vie agréables et dignes dans un environnement favorable à la vie.

EPER: l'œuvre d'entraide

L'entraide protestante Suisse (EPER) s'engage à améliorer de manière durable les conditions de vie des personnes défavorisées. Elle combat les causes de la faim, de l'injustice et de la misère sociale selon le principe de l'aide à l'auto-assistance. L'EPER lutte contre l'exploitation et aide les personnes opprimées à s'organiser et à faire valoir leurs droits.

COLLECTES

La collecte pour les réfugiés et la collecte du Dimanche des réfugiés sont recueillies en juin.

En début d'année a lieu la campagne pour la Suisse et les actions de rue («Une chèvre contre la faim»)

PRESTATIONS

EPER offre:

Des informations sur les projets de développement soutenus par les paroisses depuis plusieurs années.

Mise à disposition de conférencières et conférenciers pour parler des projets et programmes

Documentation pour les célébrations, le catéchisme et la formation d'adultes

Des photos sur plusieurs thèmes et projets dans de nombreux pays

Le magazine trimestriel «agir» avec des reportages sur les projets, des informations sur les réseaux, des manifestations, des livres et des films.

Les rencontres d'automne pour les collaboratrices et collaborateurs des Eglises

PROJETS ET PROGRAMMES

A l'étranger:

Une aide humanitaire et à la reconstruction après des catastrophes grâce au soutien financier de la Chaîne du bonheur*

Coopération au développement en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud avec un accent particulier sur le développement de paroisses rurales mais aussi sur la gestion de conflit et la promotion de la paix

L'aide entre les Eglises et l'aide au renouveau dans l'Europe centrale et orientale.

En Suisse:

L'intégration sociale et le plaidoyer en faveur des personnes dans des situations de précarité. Les accents sont placés sur la langue (apprentissage de la langue? cours de langue?), la médiation interculturelle et les traductions, le travail, le logement, le soutien précoce des enfants défavorisés

Consultation juridique pour les requérants d'asile

Travail de communication

ORGANISATION

L'EPER est née en 1946 de la coordination de l'aide dans l'Europe d'après-guerre. A la fin des années 1950, l'EPER a étendu son mandat aux autres continents.

VISION

Le but principal est de permettre aux personnes de s'affranchir de toute aide de tiers. C'est pour cela que le développement et la réalisation des programmes et des projets a toujours lieu dans le cadre d'un dialogue avec les personnes concernées.

* **Conseil:** Dans le cadre d'appels à la générosité de la population, l'EPER peut bénéficier de l'aide de la Chaîne du bonheur pour les projets relevant de l'aide d'urgence, elle doit cependant financer un cinquième des coûts de projet par ses fonds propres. C'est la raison pour laquelle il est plus judicieux d'adresser ses dons directement à l'EPER et non à la Chaîne du bonheur, car l'EPER peut ainsi consacrer une somme multipliée par cinq par rapport à celle qui lui est versée par la Chaîne du bonheur.

Mission 21: l'œuvre missionnaire

Mission 21 se présente comme une communauté internationale reliant des personnes de différents pays et de différentes cultures qui souhaitent apprendre les unes des autres. Fondée sur la tradition de l'Évangile, elle motive et permet dans le monde entier un travail de conception et de projet d'intérêt public, un travail qui participe au changement de la société.

COLLECTES

La période principale pour la collecte dans les paroisses va d'octobre à novembre et se termine avec le Dimanche missionnaire (premier dimanche de l'Avent). Mission 21 met à disposition des paroisses des prospectus liés à la collecte et du matériel pour les célébrations et la catéchèse. Tout au long de l'année, le département Formation – Échange – Recherche (FER) offre des cours sur mesure pour différents groupes-cibles.

PRESTATION: SERVICE RÉGIONAL DE BERNE

L'œuvre de mission évangélique qui a son siège à Bâle dispose également d'un service régional à Berne qui fonctionne comme une interface entre l'œuvre, l'Église nationale et les paroisses.

Le service régional les soutient et conseille pour

l'offre de rencontre avec des hôtes venant des Églises partenaires ou des collaborateurs œcuméniques.

un choix de projets ou de partenariats à long terme.

l'élaboration d'offres pour les jeunes et jeunes adultes

l'organisation de ventes missionnaires ou de manifestations dans les paroisses.

Le service régional de Berne publie et organise chaque année

un calendrier donnant un aperçu des ventes d'Église, marchés et fêtes dans les paroisses des Églises réformées Berne-Jura-Soleure.

une rencontre pour lancer les ventes d'Église ainsi qu'une journée sur le thème Nord-Sud pour les volées de catéchisme.

PROJETS ET PROGRAMMES

Mission 21 est présente dans le cadre de près de 100 projets en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ces projets recouvrent les domaines suivants: lutte contre la pauvreté, promotion de la santé, commerce durable, promotion des femmes, travail pour la paix, formation théologique, travail de conceptualisation dans les domaines théologique et ecclésial.

ORGANISATION

Mission 21 regroupe trois anciennes sociétés missionnaires, la mission de Bâle (fondée en 1815), la mission de la fraternité des frères moraves (premiers envois en 1732) et la mission évangélique au Kwango (fondée en 1924). Aujourd'hui, Mission 21 collabore avec 70 Églises et organisations partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

VISION

Au 21^e siècle, le terme de «mission» désigne un engagement théologique et sociétal quelque part dans le monde, un engagement qui se base sur le respect et l'attention portés aux autres valeurs et conceptions de la foi. Lors de la session annuelle du Synode missionnaire (parlement), les partenaires participent directement à la gouvernance et à la stratégie de l'œuvre. Mission 21 est elle-même partenaire de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS), de la Direction pour le développement et la coopération (DDC) ainsi que de Pain pour le prochain. Elle bénéficie de la certification Zewo jusqu'en 2015.

 www.refbejuso.ch/mission21regio
www.mission-21.org

DM-échange et mission (DM): l'œuvre missionnaire de Suisse romande

DM-échange et mission met en lien les Eglises réformées de Suisse romande et le monde. En collaboration avec des Eglises partenaires dans les pays du sud, DM-échange et mission s'engage dans des projets de mission, de formation et de développement communautaire. Chaque année, environ quinze personnes partent de Suisse pour un engagement auprès d'un des partenaires locaux.

PRESTATIONS

Engagements de longue durée et dans le cadre du service civil

Apprendre à connaître et sensibiliser. DM-échange et mission organise pour des groupes des déplacements de plusieurs semaines. Il existe aussi la possibilité d'effectuer un stage de découverte sur place. Un tel stage peut durer jusqu'à quatre mois. De plus, des personnes ou des groupes des pays partenaires sont invités et participent à des manifestations paroissiales.

Formations dans le domaine théologique et dans les échanges bibliques dans les pays partenaires

Travail de formation au sein des paroisses romandes de Suisse

Collaboration avec «Terre Nouvelle»: Travail CÉTN dans les Eglises de la Suisse romande (voir page 38).

COLLECTES

Janvier: Dimanche missionnaire de l'Eglise réformée évangélique du canton de Vaud (EERV)

De septembre à novembre: Campagne d'automne de DM-échange et mission en collaboration avec l'EPER: visite d'hôtes originaires du pays cible, matériel pour le culte, informations sur les pays partenaires, films et photos

Décembre: collecte de Noël en faveur des projets liés à l'enfance et à la jeunesse

PROJETS ET PROGRAMMES

Projets initiés par les Eglises locales en Afrique, en Amérique du Sud, dans l'Océan Indien et au Moyen-Orient. Les thèmes en sont l'éducation, la formation, la santé, le développement rural, l'environnement, le soutien à la vie paroissiale

Approche holistique: le contexte personnel et local des personnes concernées est pris en considération.

DM-échange et mission soutient environ 60 projets dans 13 pays. L'œuvre est principalement active dans des pays qui ne sont pas couverts par l'EPER ou par Mission 21, tels que Cuba, le Mexique, l'Angola, le Bénin, Madagascar, l'Ile Maurice, le Mozambique, le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Togo.

ORGANISATION

DM-échange et mission est une association régie par un Synode missionnaire regroupant des délégués des Eglises membres. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure en sont également membres. DM-échange et mission est financé en premier lieu par des paroisses de Suisse et par des dons privés. L'organisation reçoit également des subsides de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), de Pain pour le prochain et d'organismes publics tels que la Direction pour le développement et la coopération (DDC) ou des communes politiques.

VISION

DM-échange et mission soutient des groupes de populations défavorisées, contribue à l'amélioration de leur qualité de vie et s'engage pour une vie dans la dignité. Dans son travail lié au développement, le DM-échange et mission respecte les contextes culturel, spirituel et social des individus.

 www.dmr.ch

LE SECTEUR MIGRATION

DANS LA PAROISSE

A black and white photograph of a wooden boardwalk path leading through a mountainous landscape. The path is made of wooden planks and leads from the foreground towards the background, disappearing into the distance. The landscape is rugged with rocky terrain and sparse vegetation. The sky is filled with dramatic, dark clouds, suggesting an overcast or stormy day. The overall mood is somber and contemplative.

LA CRÉATION D'UN TEL SERVICE PERMET DE FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE POPULATION LOCALE ET MIGRANTS EN APPORTANT UN SOUTIEN AUX COLLABORATEURS ET AUX GROUPES DE LA PAROISSE QUI SE PRÉOCCUPENT DE MIGRATION ET EN COORDONNANT LEURS ACTIVITÉS.

Un service chargé des questions de migration permet:

d'appréhender la diversité des migrants vivant dans la commune, qui est le partenaire de la paroisse

de mettre sur place des activités et des lieux de cohabitation entre population locale et migrants

d'encourager et d'habiliter les membres de la paroisse à faire preuve d'ouverture envers les migrants en tant qu'expression de la responsabilité chrétienne

de contribuer à défendre la dignité humaine, celle des migrants comme de la population locale.

Pour rassembler les tâches découlant des questions de migration et d'intégration, garder une vue d'ensemble et donner des impulsions positives, il est souvent utile de fixer une responsabilité dans ce domaine en créant une sorte de «service Migration». Les questions de migration sont souvent liées à celles de l'œcuménisme, de la mission et de la coopération au développement (CETN), de la diaconie, de l'animation de jeunesse et autres domaines. C'est pourquoi si vous avez déjà un service dans un de ces secteurs, il est tout à fait sensé d'y rattacher les questions de migration. Il ne s'agit pas d'une solution de secours mais au contraire d'un judicieux rassemblement des forces.

Un membre du conseil de paroisse peut prendre la direction de ce domaine. Il est souhaitable qu'il collabore avec un groupe, par exemple une commission à laquelle participent des migrants.

Vous pouvez envisager:

d'acquérir des connaissances en matière de migration et des thématiques universelles qui lui sont reliées, par exemple en participant au réseau Joint Future (cf. pages 38–39), en suivant des conférences ou des séminaires spécialisés, ou en demandant conseils et informations à des spécialistes de la question

de coordonner et d'informer les collaborateurs et groupes de la paroisse qui se préoccupent de migration, de discuter des propositions du service Migration au sein du conseil de paroisse

de nouer des contacts avec les clubs (ou autres) où se rencontrent les migrants, avec les services spécialisés de la commune, avec les consultations pour migrants et les œuvres d'entraide

d'aider les collaborateurs à aborder les questions de migration dans leur travail au sein de la paroisse

d'assurer le suivi dans ce domaine en fixant les objectifs, les contenus et les tâches des projets et des activités, en vous impliquant personnellement dans ces tâches et activités, en procédant à une évaluation régulière avec d'autres personnes concernées

de prévoir un budget pour ce service, en approuvant des dépenses dans ce domaine et en assumant la responsabilité de respecter le budget.

Que signifie «migration»?

Par migration, on entend un déplacement du lieu de vie. On parle d'émigration pour évoquer la sortie du pays d'origine et d'immigration pour l'entrée dans le pays de destination. Pour les Eglises, la coexistence pacifique entre migrants et population locale est au cœur de leur mission.

La migration est un phénomène aussi ancien que l'humanité. De tout temps, les êtres humains ont migré ou dû migrer, pour les raisons les plus diverses. Les flux migratoires se distinguent dans leur composition et leur objectif notamment par leur mobile: économique, politique, social ou climatique. Le solde migratoire (différence entre émigration et immigration) d'un pays ou d'une région peut ainsi évoluer au fil du temps, comme c'est le cas de la Suisse: du XIV^e au XIX^e siècle, la Suisse a été un pays d'émigration: les mercenaires suisses ont été des «saisonniers de la guerre» au service des puissances étrangères pendant cinq siècles. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la pauvreté a aussi contraint quantité de Suisses, notamment

de Bernois, à émigrer, essentiellement vers l'Amérique du Nord et du Sud. Il a fallu attendre les années 1888–1900 et l'essor de l'économie suisse, et donc la hausse des besoins en main-d'œuvre sur place, pour que la tendance s'inverse.

Les premiers grands groupes d'immigrés sont arrivés après la Deuxième Guerre mondiale pour chercher du travail (les fameux «saisonniers» venus d'Italie, puis des pays de l'ex-Yougoslavie). Ont suivi les demandeurs d'asile (d'Europe de l'Est, du Sri Lanka, d'ex-Yougoslavie, d'Afrique et d'Asie) fuyant la guerre ou d'autres persécutions dans leur pays d'origine. Ces migrants ont aussi fait venir leurs familles en Suisse. Certains ont connu leur partenaire ici et leurs enfants ou petits-enfants sont nés dans notre pays et y sont désormais bien enracinés. Des étrangers très qualifiés (des pays de l'Union européenne et du monde entier) travaillent aussi en Suisse. Ainsi, nous vivons dans une société très mélangée, où cohabitent des gens de tous horizons, avec des parcours et des visions très divers.

Au cours de la dernière décennie, les débats sur la politique de migration et d'asile ont pris une tournure de plus en plus émotionnelle. Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Les migrations remettent en question l'identité de la société d'accueil. Les milieux populistes en ont profité pour généraliser en rendant «les étrangers» responsables de tous les maux de notre société, avec le succès que l'on sait. Cette politisation du débat ne fait guère cas de la recherche de solutions viables au quotidien, sans parler d'une action respectant l'éthique chrétienne, les droits de l'homme et les droits fondamentaux.

Notre objectif est que notre société, dans toute sa diversité, forme un tout, sans fossé national, culturel, religieux ou linguistique. La Confédération, les cantons et les communes assument déjà cette tâche en maints endroits, mais les paroisses doivent elles aussi prendre leur part de responsabilité en s'engageant pour une cohabitation pacifique.

Pourquoi s'engager en paroisse auprès des migrants?

LE THÈME DES MIGRATIONS FAIT PARTIE DES AFFAIRES ESSENTIELLES QU'UNE PAROISSE DOIT TRAITER. MAIS IL Y A TELLEMENT À FAIRE DANS UNE PAROISSE, ET LES SÉANCES DU CONSEIL SONT DÉJÀ SURCHARGÉES! ALORS, QUE FAIRE? METTRE LES QUESTIONS RELATIVES AUX MIGRATIONS ET À L'INTÉGRATION DE CÔTÉ?

Ce serait fatal, y compris pour des raisons théologiques. Une Eglise qui ne vit que pour elle-même manque à sa vocation et s'appauvrit de l'intérieur. Ainsi, notre règlement ecclésiastique appelle explicitement à l'ouverture diaconale (cf. pages 27–35, argent et solidarité). Les migrants font partie de la vie d'une paroisse, ils y apportent un peu de sel, et parfois même de poivre. Il est essentiel de nouer des contacts avec les étrangers qui vivent dans votre commune. On peut commencer par de petites rencontres, mais l'idéal serait de créer un lieu d'échanges réguliers, faisant partie de la vie paroissiale.

Quelques questions en guise d'incitations:

Combien d'étrangers habitent dans votre commune? De quels pays viennent-ils? Quel est leur statut, quel permis de séjour ont-ils?

Où habitent-ils? Où travaillent-ils (géographiquement et dans quels corps de métiers)?

Que fait la commune dans le domaine des migrations? Qui y est responsable de ces questions?

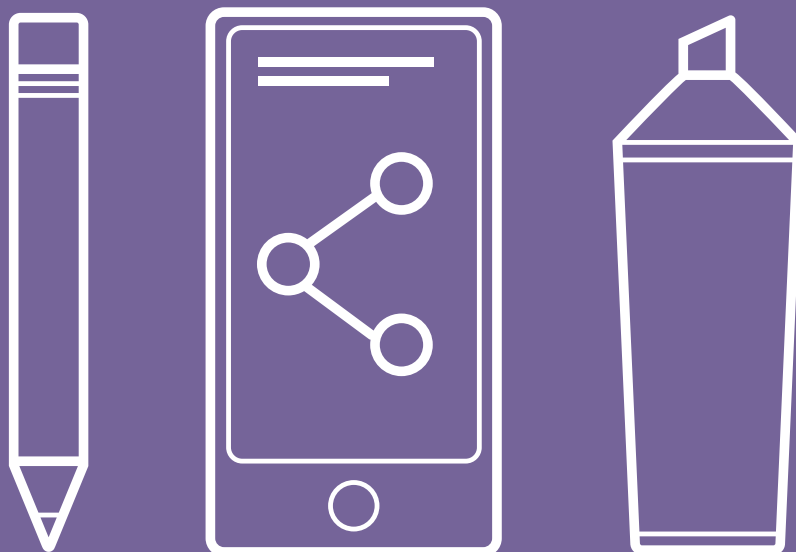
De quelle religion sont les migrants et où se rencontrent-ils pour vivre leur foi (mosquée, temple ou autre)?

Parmi ces migrants, certains sont-ils de confession chrétienne (Eglise orthodoxe, Eglise de migrants africains, etc.)?

Comment s'organisent les migrants? Ont-ils des clubs ou d'autres lieux de rencontre? Certaines structures réunissent-elles migrants et population suisse? Votre commune compte-t-elle des multiplicateurs, c'est-à-dire des personnes qui font le lien entre ces deux groupes?

En cherchant les réponses à ces questions, on découvre un domaine passionnant, peu connu et pourtant fascinant qui représente tout un pan de la vie d'une commune. Pensez à profiter des expériences des collaborateurs et membres de la paroisse, et des contacts qu'ils ont déjà noués avec des migrants. Il est important d'encourager et de renforcer le travail d'intégration déjà existant.

Il est possible de mettre sur pied des projets concrets avec des migrants. Ces projets enrichissent la vie de la paroisse, lui apportent de l'air frais. Il est plus facile de mener à bien un projet en s'y mettant à plusieurs. Vous pouvez donc chercher à impliquer des associations privées (comme une association de femmes ou de village), l'école ou la commune. Il est aussi possible de conclure des partenariats œcuméniques ou de travailler avec des paroisses voisines pour concevoir et réaliser des projets ensemble.



Organisez les cultes et les événements en collaboration avec votre pasteur et votre conseil de paroisse et cherchez l'échange.

Questions de migration: suggestions pour votre paroisse

La vie de votre paroisse comporte de multiples facettes. Les possibilités d'organiser un événement ou une rencontre avec des migrants, ou encore d'agrandir un groupe déjà constitué, ne manquent pas. La pluralité des cultures devient une réalité tangible.

La religion joue un rôle important dans l'intégration: elle permet d'éviter l'isolement et offre un réconfort, comme un morceau de la terre qu'on a dû quitter. Elle aide les fidèles à apaiser leurs craintes face à leur nouvel environnement en leur apportant de la sérénité et peut constituer une passerelle avec le pays d'accueil. Votre paroisse comporte certainement déjà des lieux de rencontre et d'échanges. Vous pouvez ainsi prévoir des cultes et d'autres manifestations en collaboration avec le conseil de paroisses et le corps pastoral.

VIE PAROISSIALE

Demandez aux migrants de votre paroisse quels sont leurs intérêts et loisirs. Agrandissez le cercle de vos visites ou vos équipes de bénévoles. Créez un «café spirituel», un groupe mère-enfant ou père-enfant ou une table d'hôte des religions. Bref, favorisez l'ouverture à de nouvelles connaissances enrichissantes.

Les migrants aiment souvent bien cuisiner. C'est une expérience très appréciée que de pouvoir déguster des mets aux goûts venus d'ailleurs lors d'une table d'hôtes ou d'un événement particulier. Vous pouvez aussi encourager le commerce équitable en utilisant ou vendant des produits qui s'inscrivent dans cette démarche lors des événements que vous organisez.

Les collaborateurs socio-diaconaux conseillent aussi les migrants en collaborant avec la commune et des services spécialisés. Les rencontres de femmes interculturelles

ou les groupes d'hommes migrants sont aussi un moyen de faciliter l'accès aux consultations et aux échanges d'expériences.

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS

Organisez-vous des débats ou des conférences sur un thème en rapport avec les migrations? Invitez des migrants qui peuvent donner de nouvelles perspectives en faisant part de leur expérience personnelle.

Organisez une sorte de café-philo sur les différentes origines des habitants de la paroisse en favorisant les expériences qui permettent de prendre conscience de l'énorme richesse des migrants en compétences et connaissances.

Intégrez des éléments interculturels à la catéchèse.

CULTES

Invitez des migrants, par exemple des fidèles d'une Eglise de migrants se réunissant sur le territoire de votre paroisse, à organiser un culte commun.

Organisez un échange de chaire avec le corps pastoral d'une Eglise de migrants de votre région.

Utilisez les événements de l'année liturgique comme références (jours fériés, journée des réfugiés, journée des droits de l'homme, campagnes de Pain pour le prochain, d'Action de Carême, de l'EPER).

DONS, COLLECTES ET BUDGET

Les questions suivantes peuvent vous aider à éviter que les projets ciblant les questions de migration ne se perdent dans le quotidien de l'Eglise:

☐ VOS REMARQUES

Quels sont les projets de paroisse en lien direct avec les migrants qui doivent à tout prix figurer dans le plan des collectes?

Soutenez-vous des organisations qui s'engagent pour les personnes qui restent en marge de la société, à travers des collectes, des contributions, ou des actions de dons? Sinon, comment pouvez-vous changer cet état de fait (cf. p. 27–35, chapitre «La solidarité et l'argent»)?

PROMOTION

Faites connaître au grand public vos projets et les événements que vous organisez:

en passant des annonces dans la «Vie protestante (VP)»

en mettant des dépliants et des affichettes dans la maison de paroisse et les magasins du quartier

en invitant la presse locale aux événements que vous organisez.

OFFRES DU SECTEUR CÆTN-MIGRATION

Suivez les manifestations organisées par le Secteur CÆTN-Migrations et exprimez-vous à ce sujet.

Participez à une formation continue organisée par le Secteur CÆTN-Migrations et partagez vos nouvelles connaissances au sein de la paroisse et du conseil de paroisse.

Faites connaître vos besoins et envies au Secteur CÆTN-Migrations.

Demandez conseil au Secteur CÆTN-Migrations en lui posant des questions concrètes.

Eglises de migrants

«Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ.» 1 Cor. 12.12

Nombre de migrants en Suisse sont d'origine chrétienne, et se rassemblent dans des Eglises de migrants¹. Pour beaucoup d'entre eux, cette appartenance compte beaucoup. Ils peuvent ainsi célébrer des cultes dans leur langue maternelle, avec des gens de même origine qu'eux, et y trouvent proximité humaine, nourriture spirituelle, soutien social et spirituel, aide pour le quotidien en Suisse. Les Eglises de migrants font partie de la réalité sociale et religieuse, même si elles ne sont pas forcément très visibles.

La Suisse compte plus de 300 Eglises de migrants (dont une soixantaine sur le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure), qui présentent les caractéristiques suivantes:

Leurs membres sont issus de la migration, que ce soit à titre personnel ou par leurs parents.

Elles ont été fondées en Suisse, sans lien avec une Eglise-mère dans le pays d'origine. Les nouvelles Eglises de migrants sont nées de l'initiative des fondateurs et sont indépendantes sur le plan de l'organisation, de la théologie et de la mission.

Leurs membres ont une identité confessionnelle flottante dans le sens où ce qui leur importe sont leurs points communs linguistiques et culturels, alors que leur origine réformée, baptiste, catholique ou pentecôtiste reste pour eux secondaire.

Les Eglises de migrants n'ont guère de structures paroissiales. Les assemblées ont souvent lieu au même endroit, mais les fidèles viennent de plusieurs localités pour se réunir et célébrer un culte ensemble.

Les Eglises de migrants sont le plus souvent dépourvues de bien immobilier. Leurs fidèles sont nombreux à

connaître des conditions de vie et de travail difficiles et il leur est impossible d'investir dans un bien immobilier. C'est pourquoi elles louent des locaux à d'autres Eglises ou communautés (et notamment à des paroisses réformées et à des Eglises libres) ou les utilisent contre une petite contribution.

LES ÉGLISES RÉFORMÉES BERNE-JURA-SOLEURE ET LES ÉGLISES DE MIGRANTS

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure considèrent les Eglises de migrants comme un partenaire œcuménique particulier, comme une chance et un grand défi à la fois pour l'Eglise dans son ensemble et pour ses différentes paroisses et membres. Il importe de renforcer la collaboration avec elles, au niveau de la paroisse en particulier. Ces relations doivent se fonder sur les trois axes suivants: attention, participation et soutien.

Le crédit «Eglises de migrants et intégration» alloué par le Synode pour les années 2011 à 2018 est un instrument important de collaboration. Les paroisses réformées et les Eglises de migrants qui effectuent un travail d'intégration peuvent ainsi trouver un financement, de même qu'un soutien financier peut être accordé pour des formations continues.

Brochures d'information disponibles sur www.refbejuso.ch:
«Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs» (D + F)
«Etre Eglise ensemble. Contributions en faveur des Eglises de migrants et de l'intégration» (dépliant en 4 langues)

¹ En 2009, la deuxième étude de la FEPS sur «Les nouvelles Eglises de migrants en Suisse» en a donné la définition suivante: «On désigne du terme d'Eglises de migrants des réunions de chrétiens constituées dans un contexte de migration et se considérant elles-mêmes comme Eglises.»

Dialogue interreligieux

Dans les régions du ressort territorial de notre Eglise vivent aujourd'hui des alévis, des bouddhistes, des hindous, des musulmans et des fidèles d'autres religions. Les religions cherchent des réponses à des questions existentielles qui nous concernent tous. L'échange sur ces questions et sur des convictions, traditions, histoires et rituels religieux que nous avons en commun ou qui nous distinguent, peut apporter de nouveaux éclairages sur notre propre foi et contribuer à l'approfondir et l'enrichir.

LA DIVERSITÉ DES RELIGIONS

Le nouveau pluralisme culturel et religieux et les défis qu'il soulève se manifestent dans différents domaines de l'existence, que ce soit dans la vie privée (partenariats bi-religieux et éducation des enfants), dans la vie publique et le monde du travail, dans la formation (cours et enseignant-e-s des religions, dispense scolaire), dans l'utilisation de symboles religieux en public (vêtements, bâtiments), ou encore dans le domaine de la santé et des funérailles.

POURQUOI ET COMMENT Y FAIRE FACE?

Le Règlement ecclésiastique des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure nous invite à chercher le dialogue à différents niveaux avec des personnes d'autres religions. Il nous demande également de «veille[r] à ce que les individus, quelle que soit leur religion, puissent la vivre et l'exercer à titre individuel ou dans le cadre de communautés, à titre privé ou public, en conformité avec l'ordre juridique en vigueur.» (Art. 154a)

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Invitez des conférencières et conférenciers d'autres religions à vos manifestations, par exemple à des cours de religion, des après-midi pour seniors ou une soirée paroissiale.

Organisez des visites dans des centres d'autres religions et proposez à vos hôtes de vous rendre visite en retour.

Les fêtes et cérémonies religieuses offrent de bonnes occasions pour des invitations réciproques.

Visitez la Maison des religions à Berne et participez à ses manifestations.

Organisez des cercles de discussion ou des séances de lecture de textes tirés des écrits et traditions des religions.

Mettez les locaux de votre paroisse à disposition d'autres communautés religieuses.

QUE VOUS PROPOSE LE SECTEUR CËTN?

Des offres concrètes pour la mise en œuvre dans les paroisses, comme l'exposition sur les musulmanes et les musulmans dans le canton de Berne, les groupes z'Bsuech, la Nuit des religions.

Le document de référence «Rencontre et dialogue des religions», des prises et position et des guides (pour les mariages et les services funèbres pour les couples islamo-chrétiens).

L'organisation de débats publics et de rencontres.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour vous conseiller et vous renseigner!

 www.refbejuso.ch/fr/activites/travail-interreligieux.html
www.haus-der-religionen.ch

En marge de la société

Les questions autour de l'asile suscitent la controverse. Les dispositions légales ne cessent d'être renforcées. Derrière ces réglementations se cachent pourtant des êtres humains, souvent en détresse, qui ont dû fuir leur patrie pour chercher un abri en Suisse. Quant aux sans-papiers, ils vivent une existence clandestine, dans l'ombre, sans pouvoir bénéficier de la protection de l'Etat. Les paroisses peuvent les aider à traverser ces épreuves.

ENGAGEMENT DES ÉGLISES

Diverses paroisses s'engagent dans le domaine de l'asile. Elles ont des contacts avec les centres de transit, elles organisent des manifestations et des rencontres (tables d'hôtes, goûters, cafés) pour les demandeurs d'asile, y compris ceux qui ont été déboutés. Leurs services sociaux conseillent les demandeurs d'asile et les sans-papiers. Ils forment des groupes de bénévoles prêts à aider les demandeurs d'asile et leur famille dans leurs démarches.

Sur son site d'information (www.kkf-oca.ch), l'Office de consultation sur l'asile (OCA) propose aux paroisses des formations continues et des cours de sensibilisation. Sur mandat de l'Eglise réformée du canton de Berne, l'OCA coordonne un réseau de soutien pour les demandeurs d'asile déboutés et les sans-papiers, qui les conseille et les soutient. Une fois par an, un événement est organisé sous la bannière de «Ensemble nous sommes forts» pour les bénévoles engagés dans le domaine de l'asile et des sans-papiers.

En 2004, l'Eglise réformée du canton de Berne a conçu une déclaration pour faire respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, accompagnée de propositions d'action, sous le titre de «rendre le quotidien des sans-papiers plus humain». Elle a contribué à la fondation du Service de consultation bernois pour sans-papiers et continue de l'encourager (cf. www.sans-papiers.ch/bern).

Le Service ecclésial des mesures de contrainte (SEMC) s'est engagé pour les droits des demandeurs d'asile déboutés et des sans-papiers se trouvant en détention pour insoumission ou en vue du refoulement. Il propose des consultations juridiques aux détenus et organise des visites aux femmes qui se trouvent en détention en vue du refoulement (cf. www.refbejuso.ch/fr/activites/migration-integration/mesures-de-contrainte.html).

ASILE

La loi sur l'asile définit, sur la base des accords internationaux, qui est reconnu comme réfugié et règle la procédure. La loi est appliquée à travers des réglementations fédérales et cantonales. Elle est régulièrement amendée, et ces dernières années, toujours dans le sens d'un durcissement. Les voix qui remettent en question la pratique de l'asile sont rares.



Les paroisses peuvent les aider à traverser ces épreuves.

Dans le canton de Berne, c'est la Direction de la police et des affaires militaires (service des migrations) qui soutient les demandeurs d'asile sans moyens. Sur mandat du canton, cinq organisations partenaires gèrent les centres pour demandeurs d'asile et accompagnent les demandeurs d'asile qui ont obtenu le droit de loger dans des appartements. Le soutien financier aux demandeurs d'asile est minime. S'ils vivent en appartement, ils reçoivent une aide globale inférieure de 45 pour cent (pour quatre personnes) et de 61 pour cent (pour une personne) par rapport à une personne de nationalité suisse.

AIDE D'URGENCE

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les demandeurs d'asile déboutés et les NEM (requérants ayant reçu une non-entrée en matière) sont exclus de l'aide sociale. Ils ne peuvent obtenir qu'une aide d'urgence qu'ils doivent demander au service cantonal des migrations, ce qui peut entraîner leur détention en vue du refoulement. Depuis l'entrée en vigueur de cette réglementation, le nombre de personnes vivant de l'aide d'urgence dans le canton

de Berne reste stable autour de 500 environ. Recevoir une aide d'urgence signifie concrètement avoir droit à un lit dans un centre et à 8 francs par jour pour vivre et manger.

Les **sans-papiers** sont des personnes qui n'ont pas d'autorisation de rester en Suisse. La loi ne leur donne pas le droit d'être ici, même s'ils sont nombreux à avoir des raisons tout à fait légitimes de vivre et de travailler en Suisse. Leur nombre est estimé entre 90'000 et 250'000, dont 10 à 20 pour cent d'enfants et d'adolescents. Ils vivent dans la clandestinité pour éviter d'être découverts et expulsés.

Les **réfugiés admis** sont soutenus et accompagnés pendant les cinq premières années par des œuvres d'entraide spécialisées avant que l'aide sociale ne prenne le relais. Ils connaissent de grandes difficultés, mais reçoivent un bon soutien.

INFORMATIONS

GÉNÉRALES

CONCERNANT

LE SECTEUR

ÆTN-MIGRATION

La solidarité et l'argent

Quels sont les fondements juridiques des activités développées dans les domaines Terre nouvelle et migration?

S'engager en faveur des personnes défavorisées et contre les injustices sur la planète: les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont inscrit cette mission dans leur constitution. Et c'est pour la réaliser qu'elles ont créé le service **ÆTN-Migration**.

Nous reproduisons ci-dessous les dispositions juridiques tirées de la Constitution de l'Eglise et du Règlement ecclésiastique. Vous pouvez vous y référer dans votre engagement.

Cette synthèse se veut un outil indicatif et n'est donc pas exhaustive: toute citation d'un texte juridique doit l'être dans sa version la plus actuelle; les extraits ci-après sont donc reproduits à titre informatif.

CONSTITUTION DE L'ÉGLISE NATIONALE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE BERNE DU 19 MARS 1946 (ÉTAT LE 1^{ER} AVRIL 2003)

ART. 35 MISSIONNAIRES

- 1 L'Eglise réformée évangélique du canton de Berne peut consacrer, pour le service de la Mission, des missionnaires qui se réclament d'elle et qui ont accompli les études imposées par la société missionnaire dont ils dépendent.
- 2 L'Eglise bernoise reconnaît ainsi qu'elle a le devoir de répandre l'Évangile dans le monde entier.

RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE DE L'UNION SYNO-DALE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE BERNE-JURA

B. DE LA PAROISSE À L'UNION SYNODALE

ART. 17 FÉDÉRATION DES ÉGLISES ET CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

- 1 L'Union synodale Berne-Jura est membre de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et, par celle-

LE CONSEIL SYNODAL RECOMMANDE DE CONSACRER 5% À TERRE NOUVELLE/MIGRATION

Recommandations aux paroisses: au moins cinq pour cent des revenus bruts de l'impôt ecclésiastique, mais aussi du temps et du savoir-faire pour les pays en développement.

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE) a appelé les Eglises, les conseils d'Eglise, les paroisses locales ainsi que les groupes ecclésiastiques à soutenir les mesures en faveur de la justice et du développement autour de nous et dans les pays en développement. Dans ce sens, outre les collectes habituelles, le Conseil synodal appelle les paroisses, à inscrire au budget au moins cinq pour cent des recettes brutes de l'impôt ecclésiastique à titre de contribution volontaire en faveur de Pain pour le Prochain (PPP), Mission 21, DM-échange et mission (DM) et de l'Entraide protestante (EPER). Lors des assemblées destinées à fixer le budget, rappelez-vous cette recommandation et portez-là à la connaissance de votre conseil de paroisse.

Nous sommes conscients que de nombreuses paroisses consacrent désormais cinq pour cent voire plus au domaine **ÆTN** et qu'elles prévoient même un crédit particulier à l'aide en cas de catastrophe. Nombre d'entre elles fondent ce geste sur la promesse biblique selon laquelle tout don est une bénédiction; d'autres sont animées par la conviction que les impulsions de la mission et de la coopération au développement ne peuvent être qu'un enrichissement pour notre Eglise. Nous souhaitons encourager ici les paroisses à poursuivre leur effort. Les cinq pour cent doivent être compris comme une règle minimale. Ainsi, pour l'année en cours, la caisse centrale de l'Eglise consacre sept pour cent de ses dépenses au domaine **ÆTN**. Toute contribution supérieure est évidemment la bienvenue.

ci, membre de la Conférence des Eglises européennes, de la Communion mondiale d'Eglises réformées et du Conseil œcuménique des Eglises.

- 2 Par le biais de la concorde des Eglises réformées en Europe (Concorde de Leuenberg), l'Union synodale Berne-Jura s'engage à établir des relations avec d'autres confessions.

ART. 76 LA COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

- 1 La paroisse est appelée au service solidaire de tous les êtres humains, en particulier des opprimés, des défavorisés, de ceux qui sont dans le besoin.
- 2 Elle soutient tout ce qui protège la vie, la dignité, la liberté et le droit des êtres humains et ce qui contribue à sauvegarder la Création. Tous ses membres ont vocation à ce service. Le conseil de paroisse et les différents ministères en sont spécialement responsables.

ART. 82 ŒCUMÉNISME

- 1 La paroisse, par sa collaboration avec les Eglises et communautés chrétiennes à l'œuvre sur le même territoire, témoigne qu'elle est appelée avec elles, sans préjudice de l'identité confessionnelle, à l'unité de l'Eglise universelle de Jésus-Christ.
- 2 Elle se sent unie à la chrétienté universelle, elle prend part à ses expériences, ses souffrances et ses espérances, elle soutient le travail missionnaire et les œuvres d'entraide entre Eglises et elle saisit les occasions de rencontres œcuméniques.
- 3 En particulier, elle se sent unie aux chrétiens et communautés minoritaires de la diaspora, dans le pays et à l'étranger.

ART 82A DIALOGUE INTERRELIGIEUX

- 1 La paroisse est ouverte au dialogue théologique avec les autres religions ainsi qu'à la collaboration dans des domaines concrets de la vie.
- 2 Le Conseil synodal édicte des recommandations destinées aux paroisses désireuses d'entamer une collaboration interreligieuse.

ART. 83 TÂCHES PUBLIQUES

- 1 Partout où le bien des gens le requiert, la paroisse collabore avec les autorités et services des communes, spécialement avec les œuvres sociales et les offices de consultation, avec les écoles, ainsi qu'avec d'autres institutions et associations sociales, culturelles et d'intérêt public.
- 2 Elle aide les autorités civiles à remplir des tâches délicates comme l'accompagnement de toxicomanes, l'intégration d'étrangers, l'accueil et l'assistance de réfugiés. Elle tient compte des compétences respectives.
- 3 La paroisse apporte une aide significative à la résolution de tels problèmes en suscitant, au nom de l'Evangile, de la compréhension et la solidarité, en créant des occasions de rencontre et en offrant son entremise.

ART. 84 SOLIDARITÉ UNIVERSELLE

- 1 La paroisse est appelée à collaborer pour la paix, la justice universelle et le renforcement des droits de la personne humaine. Elle soutient la collaboration au développement et encourage à une bonne connaissance du contexte international.
- 2 Elle exprime aussi, dans le cadre de ses finances, sa disponibilité au partage.

ART. 85 RESPECT DE LA VIE

- 1 La paroisse engage ses membres à respecter la vie et à traiter la nature et ses biens avec ménagement. Elle encourage à prendre conscience du danger auquel l'intervention et l'exploitation abusive de l'homme exposent la Création.
- 2 Dans sa propre gestion, dans la construction et l'utilisation de ses immeubles, par la manière qu'ont ses collaborateurs d'utiliser les moyens de transport et les équipements techniques, elle tente elle-même de donner les signes d'un comportement qui ménage l'environnement.

E. L'ÉGLISE

ART. 153 TÂCHES GÉNÉRALES

- 1 L'Eglise garantit le sentiment d'appartenance, la cohésion et la collaboration de ses paroisses et de ses arrondissements ecclésiastiques.
- 2 Elle crée les conditions nécessaires à l'accomplissement de sa mission dans les paroisses et les arrondissements, telle que celle-ci est définie dans le présent Règlement. Elle encourage et soutient leurs organes, pasteurs, catéchètes, collaborateurs socio-diaconaux et autres collaborateurs.
- 3 Elle accomplit les tâches qui dépassent les capacités et compétences des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques.

ART. 154 ŒCUMÉNISME

- 1 L'Eglise s'engage en faveur d'une collaboration accrue entre les Eglises et les religions dans l'esprit de la Charta Œcumenica.
- 2 L'Eglise accomplit son travail de diverses manières en commun avec les autres Eglises cantonales, avec d'autres Eglises et communautés actives sur le même territoire ainsi que dans le cadre des Communautés de travail des Eglises chrétiennes dans les cantons concernés.
- 3 Par son affiliation à la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, elle est reliée aux autres Eglises du pays et à la chrétienté universelle, elle participe à leurs tâches et œuvres communes. L'expérience et le témoignage d'autres Eglises constituent pour elle une émulation et un encouragement pour sa propre activité.

ART. 154A JUDAÏSME ET AUTRES RELIGIONS

- 1 Dans sa quête d'une vie commune reposant sur les principes de dignité et la paix, l'Eglise se sait liée aux autres religions au-delà des limites du christianisme. Elle cherche donc le dialogue à différents niveaux avec des personnes d'autres religions.
- 2 D'un point de vue historique et biblique, l'Eglise a des liens indissolubles avec le judaïsme, avec lequel elle partage des racines communes ainsi que l'espérance de la venue du royaume de Dieu. C'est pourquoi elle s'engage en faveur de l'approfondissement de cette

relation et s'oppose résolument aux préjugés antiju-daiques au sein de l'Eglise et de la société.

- 3 Avec d'autres religions, en particulier avec la 3ème religion abrahamique, l'islam, elle cultive le dialogue sur des contenus portant sur l'existence humaine ou d'ordre théologique. Elle veille à ce que les individus, quelle que soit leur religion, puissent la vivre et l'exercer à titre individuel ou dans le cadre de communautés, à titre privé ou public, en conformité avec l'ordre juridique en vigueur.

ART. 155 UNIVERSALITÉ DE LA MISSION

- 1 L'Eglise a reçu de Jésus-Christ la mission d'annoncer l'Evangile à tous les humains.
- 2 L'Eglise atteste l'importance de la Parole de Dieu pour la vie privée et publique, pour le mariage, la famille et les autres formes de vie commune, pour le travail, la profession et les loisirs, pour l'Etat et la société, l'économie et la culture.
- 3 Elle défend le maintien du dimanche comme jour de culte et de repos général offrant à chacun des occasions de réflexion, de détente et de vie communautaire.
- 4 Elle s'engage en faveur d'une communauté de vie qui rassemble hommes et femmes, jeunes et vieux, personnes d'opinions différentes, Suisses et étrangers, afin de promouvoir le respect et l'intérêt mutuels.

ART. 156 TÂCHES DIACONALES

- 1 L'Eglise prend soin de ceux qui sont tombés dans la détresse psychique, physique et sociale, de ceux qui sont isolés, en danger, incompris, méprisés et désavantagés en droits et en chances. Elle s'efforce de lutter contre les causes de l'injustice, de la misère et de l'adversité. Elle se tient aux côtés des réfugiés.
- 2 Elle soutient les œuvres diaconales, d'autres institutions sociales et d'intérêt public, et elle en crée de nouvelles en cas de besoin.

ART. 157 COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET MISSION

- 1 L'Eglise participe à la coopération au développement en s'engageant en faveur de conditions de vie compatibles avec la dignité humaine et dans le sens d'un

partage juste et libérateur avec les défavorisés, particulièrement en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique.

- 2 Elle participe aux efforts déployés pour venir à bout du racisme, mais aussi de l'oppression économique, politique et culturelle.
- 3 Elle soutient l'Entraide Protestante Suisse (EPER), Pain pour le prochain (PPP) ainsi que d'autres œuvres d'entraide et elle s'engage publiquement en faveur de leur travail d'information.
- 4 Elle soutient en particulier «mission 21» et le Département missionnaire des Eglises protestantes romandes dans le cadre des accords conclus entre la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) et ces deux organisations missionnaires.
- 5 Elle se mobilise en faveur du respect de la liberté de foi et de conscience et elle manifeste sa solidarité en s'engageant aux côtés des Eglises et des chrétiens poursuivis et persécutés en raison de leur témoignage.

ART. 158 RELATIONS AVEC L'ÉTAT ET LES INSTITUTIONS

- 1 Partenaire de l'Etat et de ses autorités, l'Eglise travaille au bien-être des individus et de la société. Elle soutient l'Etat dans sa tâche de veiller au droit et à la paix et elle lui rappelle les limites qui lui sont tracées, comme à toute institution humaine, par la volonté divine et par le respect de la loyauté envers la Parole de Dieu.
- 2 Elle se sait responsable de l'annonce de l'Evangile, de l'accompagnement spirituel et de la diaconie dans des institutions telles que l'école, l'Université, les hôpitaux, les homes, les prisons et les pénitenciers ainsi que de l'assistance spirituelle dans les situations d'urgence.
- 3 Elle soutient le service de prédication et d'accompagnement spirituel de ses pasteurs auprès de ceux qui accomplissent le service militaire.

ART. 159 INFORMATION ET MÉDIAS

- 1 Par ses propres médias et en soutenant d'autres médias chrétiens, l'Eglise est attentive à diffuser ses convictions et son approche chrétiennes et donne des informations sur sa vie et son activité.

2 Dans un même esprit, elle collabore avec des médias séculiers, la presse, la radio et la télévision.

- 3 Elle soutient tout ce qui fait appel à l'esprit critique des individus dans leur utilisation de l'information et des médias.
- 4 Elle s'engage en faveur d'une politique démocratique des médias qui tient compte de la diversité culturelle, religieuse et sociale.

ART. 160 TÉMOIGNAGE PUBLIC

Par sa vie, sa parole, son activité et ses services spécifiques, l'Eglise travaille pour la paix au niveau local et à l'échelon universel; elle s'engage en faveur de la vie, de la dignité, de la liberté et du droit des humains et pour la sauvegarde de la Création. Elle a pour vocation de donner un témoignage public dans ce sens.



Etre une Eglise vivante en lien solidaire avec le monde se traduit aussi concrètement par des dons d'argent en faveur des projets de nos œuvres d'entraide. *Quelques conseils:*

Comment gérer les dons, legs et collectes?

1. ANALYSEZ LA SITUATION ACTUELLE

Quels sont vos objectifs? Quel type de soutien est judicieux pour votre paroisse?

Dans le soutien à des projets à l'étranger, quels sont les thèmes de prédilection des membres de votre paroisse (lutte contre la faim, enfants, santé/hygiène, droits humains ou autres)?

Qu'est-ce qui est important pour vous en tant que donateur institutionnel et quelles œuvres soutiennent des projets dans ce sens?

Comment les legs, collectes et dons sont-ils fixés? Il est important d'associer à cette réflexion les différents acteurs de la paroisse (Conseil de paroisse, collègue pastoral, collaboratrice (-teur) socio-diaconal-e, groupes CËTN et Joint-Future).

2. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Soutenir les œuvres ecclésiales

Les œuvres des Eglises réformées de Suisse:

Pain pour le prochain (ppp): l'œuvre consacrée à la politique du développement et l'outil de campagne du protestantisme suisse

Entraide protestante suisse (EPER): œuvre d'entraide et instrument de l'aide d'urgence des Eglises réformées de Suisse

Mission 21: l'œuvre missionnaire internationale qui a son siège à Bâle

DM-échange et mission (DM): le département des missions des Eglises protestantes de Suisse romande

Ordres de grandeur

Le Conseil synodal recommande de consacrer **cinq pour cent des recettes brutes de l'impôt ecclésiastique** (voir recommandation en annexe) aux œuvres du protestantisme suisse.

En outre, il est recommandé d'affecter deux tiers des dons à des régions hors de nos frontières et un tiers à des projets ou organisations en Suisse, en tenant compte des conditions particulières des paroisses.

Les œuvres d'entraide apprécient et encouragent votre participation (comme en témoigne la campagne de l'EPER «mon œuvre d'entraide» pour le choix du nouveau nom à donner à l'œuvre).

Favoriser la continuité

Concentrez-vous sur un nombre restreint de projets/organisations que vous avez soigneusement sélectionnés et auxquels vous apportez un soutien régulier sur un laps de temps suffisant (cinq ans).

La continuité permet de contenir les coûts administratifs et les frais postaux.

La paroisse devient un partenaire fiable des œuvres.

3. COLLECTES

Les collectes générales de l'Église ont un caractère obligatoire.

Inscrivez les œuvres ecclésiastiques (EPER, PPP, Mission 21, DM-échange et mission), les programmes du Conseil œcuménique des Églises (COE) et ceux de la Communion d'Églises réformées mondiales (CMER) dans le calendrier de vos collectes.

4. CONTRIBUTIONS À DES PROJETS INTERNATIONAUX

L'EPER, PPP, Mission 21 et DM échange et mission sont les partenaires des paroisses pour les projets internationaux.

Lier les dons à des campagnes dans les paroisses

Dans le cadre de la campagne œcuménique Pain pour le prochain/Action de Carême, invitez des intervenantes et intervenants des œuvres d'entraide et des représentantes et représentants des projets du Sud, et associez activement les membres de la paroisse à ces événements. Le service CËTN peut vous aider à mettre en œuvre ces campagnes.

Examiner les demandes de dons d'organisations inconnues

Vérifiez si les organisations ont une certification ZEWO (exception: œuvres missionnaires).

«Prudence lorsque la campagne fait excessivement appel aux émotions avec des histoires déchirantes ou des images d'horreur»

Si ce n'est pas le cas, assurez-vous de la transparence de l'organisation: dispose-t-elle des outils minimaux pour travailler d'une manière transparente (rapports d'activité, statuts, comptes annuels, rapports de révision, structure des coûts, méthodes de collecte transparentes, utilisation des ressources claire)?

Le siège de l'organisation se trouve-t-il en Suisse (présence en Suisse au niveau de la politique du développement)?

Avec des partenaires et projets internationaux, la prudence est de mise lorsque

les contributions visent à soutenir des initiatives privées, des parrainages individuels d'enfants à l'étranger ou des projets dépourvus d'un organe responsable constitué comme tel;

la campagne fait excessivement appel aux émotions avec des histoires déchirantes ou des images d'horreur;

des collectes recourent à des méthodes agressives ou invoquent une urgence absolue;

l'organisation qui collecte les dons n'est pas transparente (absence de publication d'un rapport annuel exposant clairement les objectifs de l'organisation, la provenance de ses ressources et la façon dont elles sont utilisées);

une organisation prétend collecter de l'argent à des fins d'intérêt public mais qu'elle poursuit aussi parallèlement des objectifs commerciaux;

une organisation fournit de la marchandise non-commandée en la facturant;

une organisation prétend que la totalité des dons est reversée au projet. Une bonne administration et un contrôle adapté sont partie intégrante d'un projet et coûtent donc de l'argent!

une personne inconnue prétend collecter de l'argent pour une œuvre d'entraide mais ne peut pas prouver qu'elle a été chargée de cette tâche ou formée à cette fin par l'organisation en question;

dans une situation de catastrophe (par exemple un séisme ou des inondations), les élans de solidarité suscitent des initiatives mal préparées et dépourvues du savoir-faire nécessaire pour apporter l'aide adéquate.

Conseils pour le choix des projets et programmes internationaux

Pour l'EPER, Mission 21, le DM et PPP, les contributions les plus précieuses sont les **dons sans affectation particulière**.

Soutenez des programmes nationaux plutôt que des projets individuels.

Soutenez des initiatives qui ne sont pas très attrayantes pour le donateur/la donatrice individuel.

Soutenez des projets pour lesquels les contributions ecclésiales sont déterminantes, par exemple:

- des formations théologiques œcuméniques
- des projets du dialogue interreligieux
- le travail en faveur de la paix (Peace Watch, les brigades de paix internationales, Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel (EAPPI), COE, EPER et autres)
- le travail de sensibilisation aux droits humains
- les programmes et projets des organisations œcuméniques (COE, CMER)
- le travail de formation et les échanges de personnes

Ces dernières années, le nombre des organisations d'entraide chrétiennes et non-chrétiennes s'est multiplié en Suisse. Face à cette concurrence, PPP, l'EPER, Mission 21 et DM-échange et mission ont besoin du soutien des paroisses. **C'est la raison pour laquelle le Conseil synodal recommande d'inscrire au budget cinq pour cent des revenus de l'impôt ecclésiastique en faveur de projets de développement à long terme** (voir «recommandation du Conseil synodal, cinq pour cent pour CËTN», p. 27).

Contributions à l'aide d'urgence à l'étranger

Si la Chaîne du Bonheur a lancé un appel, faites directement parvenir vos dons à l'EPER.

Ne cédez pas trop rapidement aux pressions de la mobilisation émotionnelle; en règle générale, l'aide d'urgence ne s'adresse pas directement aux donateurs institutionnels comme les paroisses mais vise en premier lieu à mobiliser le grand public. Les objectifs de l'appel sont en général rapidement couverts.

Évitez, dans la mesure du possible, d'affecter des montants trop importants à l'aide d'urgence. Même un don modeste peut avoir la dimension symbolique souhaitée par les membres de votre paroisse.

Conseil: Lors de campagnes urgentes d'appels de fonds, nous vous recommandons de verser votre contribution directement à l'EPER. Lors de la répartition des dons recueillis au niveau national, la Chaîne du Bonheur prend en considération les dons qui ont été directement versés à l'EPER et apporte donc aux projets de l'œuvre d'entraide un soutien supplémentaire à raison d'un montant jusqu'à quatre fois plus élevé.

Les placements de votre paroisse ont un impact sur le développement

Un placement de votre paroisse auprès d'oikokredit permet de soutenir des projets de coopératives, le commerce équitable et le développement durable. Parallèlement, vous soutenez ainsi des micro-crédits pour des moyens de production destinés à des familles défavorisées (www.suisse-romande.oikokredit.ch/accueil).

☐ VOS REMARQUES

5. CONTRIBUTIONS À DES PROJETS EN SUISSE

Soutenez des projets d'intégration locaux ou régionaux, par exemple des projets interculturels de rencontres (ciblant par exemple sur les populations féminines issues de la migration) ou de mentorat. Si nécessaire, procurez-vous les informations auprès du service Migration.

Le service OETN-Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure vous recommande les services/projets suivants dans les régions de notre ressort territorial:

Travail en Suisse de l'EPER – Offices régionaux de Berne, d'Argovie/Soleure

Service bernois de conseil juridique pour personnes en situation de détresse (RBS), Berne

Office soleurois de conseil juridique pour requérants d'asile (Rebaso), Soleure

Association du service bernois de conseil pour les sans-papiers (VBBS), café- rencontre avec conseil, Bienne

Table de midi pour personnes requérantes déboutées/sans-papiers à Berne et Soleure

Service ecclésial des mesures de contrainte (SEMC)

Aide ecclésiale aux SDF Berne, Bienne, Thoun, Soleure

Association Maison des religions – Dialogue des cultures, Berne

Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)

Think-Tank interreligieux (Bâle)

Communauté Chrétiens-Musulmans (GCM)

frabina et autres institutions diaconales

Service chrétien pour la paix (scp), projets en Suisse

Conseils pour le choix des projets et organisations en Suisse

Soutenez les projets qui apportent une aide à des catégories de population marginalisées.

Veillez à ce que les personnes qui viennent d'arriver aient la possibilité de s'engager activement dans les projets et ne soient pas seulement des bénéficiaires de l'aide.

«Soutenez les projets qui apportent une aide à des catégories de population marginalisées.»

Les collaboratrices et collaborateurs du projet doivent bénéficier d'une préparation professionnelle à leur tâche. Combinez ce soutien avec des séances d'information et des activités de sensibilisation en paroisse.

Veillez à ce que les droits fondamentaux soient respectés dans les activités de l'association (liberté de religion, non-discrimination, participation démocratique et autres).

Assurez-vous de la certification ZEWO ou lisez les statuts, le rapport annuel, les comptes annuels/le bilan ainsi que le rapport de révision et veillez à la transparence des méthodes de collecte et de l'utilisation des ressources.

Le Règlement concernant l'utilisation et l'administration des offrandes ecclésiales RLE 61.120 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'applique en la matière.

Partenariats paroissiaux: maintenir le feu sacré pour Terre nouvelle

POUR VOTRE PAROISSE, CONCLURE UN PARTENARIAT AVEC UNE AUTRE PAROISSE OU UN PROJET À L'ÉTRANGER PEUT SE RÉVÉLER AUSSI BIEN SOURCE DE MOTIVATION QU'UN OBSTACLE

Les partenariats paroissiaux avec des paroisses ou projets au niveau international sont à la fois appréciés et contestés, parce que

pour les paroisses, les partenariats internationaux représentent une possibilité de vivre au plus près l'Eglise universelle et sont une incitation à l'action solidaire;

les partenariats montrent que nous sommes ensemble l'Eglise et que nous unissons nos forces pour assumer nos responsabilités envers la justice, la paix et la sauvegarde de la Création;

du point de vue de la coopération au développement, les flux financiers manquent souvent de transparence et que les outils d'accompagnement de projet sont rarement utilisés;

l'utilité des déplacements inhérents à ces partenariats ne justifie que rarement les émissions de CO₂ qu'ils génèrent;

lors de partenariats de longue durée, il est fréquent que des phénomènes de lassitude apparaissent en raison des attentes réciproques considérées comme non-satisfaites.

Les différentes options pour construire un partenariat

1. Participation au travail de partenariat des œuvres (œuvres missionnaires en paroisse)

Mission 21 et DM-échange et mission proposent aux paroisses la visite d'intervenantes et d'intervenants provenant d'organisations du terrain ou encore d'envoyées et d'envoyés en séjour temporaire en Suisse. Les œuvres missionnaires mettent sur pied des manifestations d'impulsion et des rencontres internationales. La fête des

missions de Mission 21 est entièrement placée sous le signe de la présence de l'Eglise universelle.

2. Partenariat de projet (d'une paroisse pour un projet à l'étranger)

Un partenariat entre partenaires inégaux pour soutenir des projets de Mission 21, DM-échange et mission ou l'EPER qui ne peuvent pas être financés à long terme sans le soutien des paroisses (comme les projets dans le domaine de la formation théologique).

3. Partenariat interparoissial (de paroisse à paroisse)

Collaboration intense et de longue durée avec une paroisse partenaire où l'échange et l'apprentissage l'un de l'autre, l'enrichissement réciproque de la vie paroissiale sont plus importants que le transfert d'argent. La période idéale pour s'engager dans ce genre de partenariat est de cinq ans. Ensuite, une évaluation est indiquée.

Vous trouverez des offres pour ce genre de partenariats sous: Collaboration ecclésiale EPER, Mission 21 et DM-échange et mission.

Le partenariat peut revêtir de multiples facettes et se construire:

dans la rencontre (par exemple lors de fêtes, d'un repas pris en commun, de contacts par mail/Skype/Facebook, lors de visites ou de visites rendues)

dans la spiritualité (croire ensemble, célébrer un culte ensemble, lectures bibliques conjointes par mail ou Facebook)

par une contribution commune à l'édification de l'Eglise et de la société (développement ici et là-bas)

par l'action solidaire (vente, marché aux puces, courses sponsorisées et autres, dans la mesure du possible en collaboration avec l'EPER, PPP, Mission 21 et DM-échange et mission).

Activité dans les arrondissements et régions

L'Eglise universelle commence à votre porte

Lors de manifestations ou de campagnes de sensibilisation sur des sujets ŒTN, collaborez avec d'autres paroisses. C'est une bonne occasion d'unir vos efforts au niveau régional et sur le plan œcuménique!

Mettez à profit toutes les opportunités de la collaboration au niveau régional dans la thématique ŒTN

Vous exprimez l'importance de la collaboration œcuménique internationale en renforçant au niveau régional la collaboration et la sensibilisation à la dimension œcuménique.

Une bourse aux idées régionales pour la mise en œuvre de la campagne œcuménique de Pain pour le Prochain/Action de Carême ou votre présence lors des manifestations régionales de lancement des campagnes représentent de précieuses incitations à l'innovation.

Utilisez la commission régionale ŒTN comme plateforme d'échange et porte-parole de préoccupations communes communiquées vers l'extérieur!

Grâce à l'existence d'une commission régionale ŒTN, les responsables ŒTN et les personnes intéressées dans les régions apprennent à se connaître et à se soutenir les uns les autres.

Un programme régional commun pour toutes les manifestations ŒTN enrichit l'offre de votre paroisse.

Les préoccupations ne restent pas le problème d'une personne mais peuvent être déposées dans l'enceinte capable de les entendre.

Veillez à ce que l'activité ŒTN soit reconnue comme tâche de votre arrondissement!

Conséquence de la réforme des arrondissements, l'activité ŒTN s'est régionalisée dans quelques arrondissements. Le soutien aux activités ŒTN peut donc relever de la compétence de ces derniers. Le règlement relatif aux arrondissements ecclésiastiques précise ainsi que certaines activités peuvent être accomplies au niveau de l'arrondissement et que des commissions régionales peuvent être instituées à cet effet (voir règlement relatif aux arrondissements ecclésiastiques; RLE 33.110; articles 5 et 12).

Lorsque les arrondissements reconnaissent le travail ŒTN au régional, ils doivent prévoir un budget correspondant. Parallèlement au budget général de l'arrondissement, il est possible de solliciter à titre de soutien ponctuel le fonds des arrondissements des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (voir Ordonnance concernant le soutien financier des arrondissements ecclésiastiques RLE 62.100).

Certains arrondissements assurent la tâche de coordination des activités régionales ŒTN.

Le secteur CËTN-Migration:

nous sommes là pour vous!

Le service CËTN

Nous sommes votre répondant pour toutes questions et informations portant sur les activités CËTN.

Nous vous mettons en contact avec les Eglises cantonales et les œuvres d'entraide des Eglises, soit Pain pour le prochain, EPER, Mission 21 et DM-échange et mission.

Nous recueillons et envoyons des informations, prévoyons des formations continues et des séminaires, organisons des rencontres et des campagnes autour de l'Eglise universelle.

Nous vous mettons en contact avec d'autres paroisses, institutions, associations et instances.

Nous vous apportons volontiers un soutien pour mettre en œuvre les activités CËTN dans votre paroisse. Nous offrons:

de l'information et du savoir spécialisé sur les thèmes religions et développement, mondialisation, œcuménisme mondial, eau, agriculture, souveraineté alimentaire, travail interreligieux, Palestine/Israël, Guatemala et Sri Lanka;

un soutien aux groupes responsables des ventes missionnaires ou de projets avec des jeunes adultes;

des contacts et échanges réguliers avec des actrices et acteurs de l'Eglise et de la politique de développement comme notre Eglise partenaire en Egypte, l'association Palmyrah (Sri Lanka) ou le réseau Guatemala;

des contacts et échanges réguliers avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), le Conseil œcu-

ménique des Eglises (COE) et la communion mondiale d'Eglises réformées (CMER), organisations avec lesquelles nous collaborons étroitement et dont nous relayons les initiatives dans les régions du ressort territorial de nos Eglises;

de la documentation diverse (brochures, DVD, présentations Powerpoint et autres), des expositions itinérantes conçues par nos soins, des suggestions d'ouvrages spécialisés ou de fiction sur des thèmes CËTN. Vous pouvez vous-même approfondir la thématique avec le matériel disponible à la bibliothèque publique de la Maison de l'Eglise à Berne;

des publications sur www.refbejuso.ch et dans le magazine semestriel «vice-versa» édité par le secteur;

des informations et contacts avec l'EPER, Mission 21, Pain pour le Prochain, DM-échange et mission ainsi qu'avec leurs intervenantes et intervenants. Nous vous donnons des informations sur les critères retenus pour le choix des projets proposés, les collectes et les dons;

des propositions pour des projets de rencontre dans le domaine interreligieux et l'organisation de visites au sein des Œuvres et des organisations ecclésiales internationales;

des manifestations et campagnes comme le Séminaire d'automne CËTN, des séminaires sur la Bible et l'économie, le Forum «Ökumene» ou sur les pays d'engagement prioritaires (Guatemala, Sri Lanka et Palestine/Israël);

des crédits de projets pour des financements «coup de pouce» en lien avec des thèmes CËTN.

☰ www.refbejuso.ch/oeme

Terre Nouvelle: activités CÆTN dans les Eglises de Suisse romande

Terre Nouvelle, c'est d'abord une vision d'Eglise qui favorise la rencontre et le partage au-delà des frontières, quelles qu'elles soient. C'est aussi un réseau qui permet de donner une visibilité à l'Eglise universelle.

Terre Nouvelle est également le nom que les Eglises protestantes de Suisse romande donnent à leur service cantonal chargé des relations avec les trois Œuvres des Eglises protestantes de Suisse – DM-échange et mission, EPER et PPP – pour échanger des visions, envisager des actions et organiser des projets.

Terre Nouvelle, service de l'Eglise Refbejuso, fait circuler l'information quant aux conditions de vie, spirituelles et matérielles, ici et ailleurs, quant à la situation des Eglises-sœurs et aux actions entreprises par les Œuvres. Elle incite les membres de l'Eglise à s'engager concrètement pour être témoins du Christ dans une perspective œcuménique de paix, justice et sauvegarde de la création.

☰ www.refbejuso.ch/fr/structures/arrondissement-du-jura.html

Le service Migration

LE RÉSEAU JOINT FUTURE

La notion de Joint Future symbolise la cohabitation pacifique et équitable des populations résidentes et nouvellement installées. Les collaboratrices et collaborateurs et les bénévoles des paroisses (les personnes de contact Joint Future) qui s'engagent en faveur de projets du domaine de la migration ou de l'intégration ou qui s'intéressent à cette thématique se rencontrent au sein du réseau Joint Future. Conjointement avec le service Migration, les hommes et les femmes engagées au sein du réseau encouragent les activités de l'Eglise sur les questions de migration et s'apportent un soutien mutuel dans les problématiques d'intégration et de migration.

Notre engagement:

Le service Migration organise chaque année une rencontre pour l'ensemble des membres du réseau Joint Future. Nous y approfondissons un thème spécifique et échangeons nos idées et expériences sur des projets.

Le service informe les membres du réseau par courriel sur des thèmes d'actualité, des manifestations et des publications.

Il fournit du savoir et réalise des projets en collaboration avec les paroisses.

Il offre aux paroisses du conseil, un soutien et une formation continue pour les questions de migration et d'intégration.

PARTICIPEZ!

Les personnes de contact de Joint Future font part des propositions et idées de leurs paroisses et régions pour le travail du service Migration et donnent un feedback sur l'activité du service.

Elles exercent la fonction de multiplicateur du travail ecclésial dans le domaine de la migration et vous

aident, dans la mesure du possible, à lancer des projets dans votre paroisse ou région.

Elles travaillent avec d'autres réseaux au sein et en dehors de l'Eglise, en particulier avec des personnes issues de la migration nouvellement installées.

Elles participent aux rencontres annuelles du réseau.

Vous trouverez sur notre site Internet le prospectus du réseau en téléchargement.

NOUS VOUS OFFRONS:

De la documentation de référence comme les «Sept principes de politique migratoire» des informations sur les dernières évolutions dans le domaine migration/intégration

des séminaires sur des thèmes spécifiques liés à la migration, par exemple «Patri(e)s? La migration d'un point de vue théologique»

des projets «prêts-à-l'emploi», comme des expositions itinérantes ou des propositions de rencontres, qui peuvent être repris par les paroisses sans un investissement trop important de leur part

une collaboration pour des modules d'enseignement dans le cadre de la catéchèse ou d'autres cours sur des thèmes proches de la migration

une bibliothèque publique et spécialisée au sein de la Maison de l'Eglise à Berne avec des suggestions d'ouvrages spécialisés ou de fiction sur les thèmes de la migration et de l'intégration

des exemples de projets de migration réalisés en milieu ecclésial et des contacts avec des responsables de projets pour l'échange d'expérience

tous les deux ans, nous décernons un prix d'encouragement pour un projet remarquable dans le domaine de la migration/intégration

des contributions financières pour de petits projets d'intégration et pour les Eglises de la migration.

 www.refbejuso.ch/migration

Service Migration du Synode de l'arrondissement du Jura

Le service migration du Synode de l'arrondissement du Jura s'est créé en 2013. Ses objectifs sont de promouvoir et vivre les sept principes de politique migratoire adoptés par le Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Le service collabore avec le service migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ainsi que ses pendants en Suisse Romande.

Il soutient les projets allant à la rencontre des populations issues de la migration dans l'arrondissement jurassien.

Il sensibilise les paroisses et les paroissiens sur les situations de vie des personnes issues de la migration et particulièrement celles vivant dans la précarité.

Il établit, soutient et développe les contacts et le dialogue avec les associations, groupes, églises et individus issus de la migration quelque soient leurs origines, cultures et religions.

Le service migration de l'arrondissement jurassien est constitué d'une commission, d'un bureau de concertation avec des représentants de personnes issues de la migration et d'une professionnelle.

 www.refbejuso.ch/fr/structures/arrondissement-du-jura.html

Le jargon CÆTN-Migration

Liste des abréviations des organisations qui travaillent étroitement ou ponctuellement avec le secteur CÆTN-Migration.

ABS	Alliance biblique suisse
AC	Action de Carême
ACAT	Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
ACT	Alliance (Action by Churches Together Alliance) Alliance internationale d'Eglises pour l'activité humanitaire et la coopération au développement
AD	Assemblée des délégués
AD FEPS	Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse
AKB	Communauté de travail des Eglises Chrétiennes dans le canton de Berne
AKTE	Cercle de travail Tourisme et développement
Aprodev	Réunion au niveau européen des organisations de développement gravitant autour du Conseil mondial des Eglises
ARGE KIPRO	Communauté de travail contre la prostitution infantile
AS	Addiction Suisse
Caté (KT)	Catéchèse
CCME CEC	Commission pour les questions de migration en Europe
CEC	Conférence des Eglises européennes
CES	Conférence des évêques suisses
CEVAA	Communauté des Eglises en mission
cfd	Service chrétien pour la paix, l'organisation féministe pour la paix
CFM	Commission fédérale pour les questions de migration
CIC	Conférence interconfessionnelle (rassemblant les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, l'Eglise catholique-romaine, l'Eglise catholique chrétienne, les communautés juives)
CM	Conférences femmes FEPS
CMER	Communion mondiale d'Eglises réformées
COE	Conseil œcuménique des Eglises
COSpe	Commission spécialisée
CP	Conférence des présidences
CPCE	Communion d'Eglises protestantes en Europe
CS	Conseil synodal
CSP	Centre social protestant à Moutier et Tramelan
CTEC	Communauté de travail des Eglises chrétiennes de Suisse
CESE	Eglises suisses à l'étranger
Cons. Eg	Constitution de l'Eglise
CTECJ	Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le Jura
DDC	Direction du développement et de la coopération
DM	Département missionnaire – échange et mission
DVS	Diakonieverband Schweiz (association diaconale suisse)
EAA	Ecumenical Advocacy Alliance
EEM	Eglise évangélique méthodiste de Suisse
EMF	Services des habitants, des migrations et de la police des étrangers
EKD	Eglise évangélique d'Allemagne
EPER	Entraide protestante suisse
ETS	Ecole de théologie pratique
FA	Formation des adultes
FEPS	Fédération des Eglises protestantes de Suisse
FIZ	Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes

FPS	Femmes protestantes suisses
FBO	Faith Based Organisation, organisation avec un arrière-plan religieux
FSR	Fondation suisse de la Réformation
G2W	Foi dans le 2 ^e monde
IRAS-COTIS	Communauté de travail interreligieuse de Suisse
ISA	Centre d'information pour les questions liées aux étrangères et étrangers
JMP	Journée mondiale de prière
JPS	Justice, paix et sauvegarde de la Création
KIBO	Kirchenbote
KIKO	Conférence des Eglises de Suisse alémanique
Lasi	Loi sur l'asile
Letr	Loi sur les étrangers
LWB	Alliance luthérienne mondiale
MdR	Maison des religions
Mission 21	Œuvre missionnaire évangélique, Bâle
NEM	Non entrée en matière (procédure d'asile)
NPO	Organisation à but non lucratif
OCA	Office de consultation sur l'asile
OEKU	Communauté de travail œcuménique Eglise et environnement
ŒTN	Œcuménisme, mission et coopération au développement (Terre Nouvelle)
OFM	Office fédéral de migrations
ONG/NRO	Organisation non gouvernementale/Non Governmental Organisation
OPM	Office de la population et des migrations
OP	Organisation partenaire
OSAR	Aide suisse aux réfugiés
Par	Paroisse
PPP	Pain pour le prochain
PLE	Project Leading Expenses (Coûts pour la direction de projet)
POM	Direction de la police et des affaires militaires (MIP et le SEMI en font partie)
Rebaso	Office de conseil juridique pour requérants d'asile Soleure (rattaché à l'EPER Argovie-Soleure)
RBS	Service bernois de consultation juridique pour personnes en détresse (législation sur l'asile et législation sociale)
RE	Règlement ecclésiastique
Refbejuso	Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
RES	Réseau évangélique suisse
Régénove	Programme pour personnes sans-emploi CSP, Tramelan
RKB	Conseil pour le retour aux requérants d'asile (partie de l'OCA)
RM	Médias réformés
SAP	Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (le service Intégration en fait partie)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie de la Confédération suisse
SEF	Aide protestante suisse d'aide aux femmes
Serv. Mig.	Service Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
SEMC	Service ecclésial des mesures de contrainte
SEMI	Service des migrations du canton de Berne
SRAKLA	Communauté de travail Suisse protestante Eglise et agriculture
UCS	Unions chrétiennes suisses (la branche suisse d'une organisation chrétienne internationale pour enfants, jeunes, femmes et hommes)
VBBS	Association bernoise de conseil pour sans-papiers
VFG	Alliance des Eglises libres et communautés évangéliques de Suisse
VP	Vie protestante
WACC	World Association for Christian Communication
ZEWO	Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
Secteur CÆTN-Migration

Altenbergstrasse 66 / Case postale 511 / 3000 Berne 25

Téléphone: 031 340 24 24

E-Mail: oeme@refbejuso.ch / fami@refbejuso.ch